

MODALITES INSCRIPTION COGNIN LA MOTTE SAVOIE BASKET 2016-2017

Les inscriptions au club, renouvellement ou première adhésion, peuvent être faites dès la mi-juin.

Vous pouvez remettre le dossier complet:

- à l'Assemblée Générale de l'association vendredi 01 juillet, à partir de 18h30, salle de la Forgerie, à Cognin.
- durant l'été par envoi postal à l'adresse du secrétaire,
Jean-Pierre Colautti - 58, rue Pierre et Marie Curie - 73290 La Motte-Servolex.
(courriel pour renseignements: jpcs@neuf.fr)

Après le démarrage de la saison, début septembre, les documents d'inscriptions peuvent être remis aux entraînements. Nous serons présents:

- * à la Journée des Associations, Halle des Sports D. Parpillon à La Motte-Servolex, le samedi 3 septembre
- * au Forum des Associations, Salle polyvalente de La Forgerie à Cognin, le samedi 10 septembre.

Informations et documents disponibles en téléchargement sur le site internet du club www.cmsb73.net

FOURNIR:

- Feuillet FFBB "Demande de licence/Certificat médical" (remis par le CMSB), complété par le médecin traitant.
- Une photo d'identité récente avec nom et prénom au dos.
- L'autorisation parentale « mineurs » ou autorisation « majeurs » (document remis par le CMSB).
- Une adresse mail pour envoi d'informations (sinon 3 enveloppes timbrées à l'adresse du domicile).
- Un chèque correspondant à la cotisation (cf. ci-dessous).
- Si mutation, imprimé "lettre de démission-mutation", fourni par le CMSB.

Dossier à rendre dans les meilleurs délais, impérativement complet, pour pouvoir jouer.

Aucune licence ne sera faite sans remise du paiement.

COTISATION:

Année de naissance	CATEGORIE	Cotisation annuelle (€) hors assurance FFBB (*)
96 et avant	Senior	180
97 - 98 - 99	Junior U20-U19-U18	170
00 - 01	Cadet U17-U16	170
02 - 03	Minime U15-U14	155
04 - 05	Benjamin U13-U12	145
06 - 07	Poussin U11-U10	130
08 - 09	Mini-Poussin U9-U8	120
10 - 11 - 12	Baby-Basket-U7-U6-U5	95
	Basket-loisir	100
	Parents-Dirigeants (OTM-responsable de salle)	30

(*) L'assurance est facultative. Sur le document « Demande de Licence » FFBB l'adhérent doit obligatoirement cocher la case correspondant à son choix:

- soit «ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées»,
- soit «option A, B ou C» et acquitter le montant correspondant (3,70 - 9,70 - 4,20 ou 10 €) en plus de la cotisation.

Si aucune case n'est cochée, aucune assurance ne sera souscrite.

- Remise de 20 € à partir de la deuxième licence « jeunes » par famille.
- Possibilité de paiement en 3 ou 4 fois: fournir 3 ou 4 chèques au moment de l'inscription.
- « Chèques vacances » et « coupon-sport » acceptés (convention de partenariat avec l'ANCV).
- Dispositif de la carte « M'RA » Rhône-Alpes (lycéens, apprentis...) accepté.